

BULLETIN D'INFORMATION



Commune d'Aire-la-Ville

Juin 2022

N° 8

Sommaire

JUIN 2022 · N° 8

3

Les manifestations communales sont de retour !
ÉDITORIAL DU MAIRE

4

Séances du Conseil municipal
AUTORITÉS COMMUNALES

5

Communication
ACTUALITÉS COMMUNALES

6-7

Fermeture Pont de Peney
ACTUALITÉS COMMUNALES

8

Seniors
PRÉVENTION

9

Nuisances aéroport
ENVIRONNEMENT

10

Découverte du monde agricole
ENVIRONNEMENT

11

Déchets de jardin
ENVIRONNEMENT

12-13

Solidarité Ukraine
INTERNATIONAL

14-15

Plan canicule
SOCIAL

16-19

Retour en textes et en images
REPORTAGES

20

Promotions
MANIFESTATIONS À VENIR

21

Fête nationale du 1^{er} Août /
Portes ouvertes de la crèche
MANIFESTATIONS À VENIR

22

FC Nouvel'Aire
LA PAROLE EST À VOUS

23

Informations utiles
Démarches administratives
VIE PRATIQUE

24

Le calendrier de juin
à septembre 2022
AGENDA COMMUNAL

Impressum

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'AIRE-LA-VILLE

Éditeur responsable
Mairie d'Aire-la-Ville

Graphisme
Candy Factory

Photos et images
Atelier nature paysage, Florence
Aufaure Hercod, Candy Factory,
Jean-Luc Cavallieri, Jennifer
Delafontaine, Etat de Genève, IMAD,
Olivier Meyer, Dominique Novelle,
Christine Rambach, Claudia Rey,
Arthur Schneider, Denis van Leemput

Prochaines parutions
Septembre 2022
Décembre 2022
Mars 2023

Impression
Molésion Impressions

Tirage
500 exemplaires

Papier
Nautilus Classic 120 g, 100 % recyclé

Mairie d'Aire-la-Ville
Rue du Vieux-Four 50
1288 Aire-la-Ville
022 757 48 29
info@aire-la-ville.ch
www.aire-la-ville.ch



Horaires ouverture public
Mardi 15 h 00 – 19 h 00
Vendredi 08 h 00 – 11 h 30

L'Exécutif reçoit sur rendez-vous



Aire-la-Ville
european energy award

Les manifestations communales sont de retour !

ÉDITORIAL DU MAIRE



Après deux années successives de restrictions sanitaires, l'été 2022 verra nos fêtes estivales reprendre vie.

3

Ainsi, la fête des promotions aura lieu aussi bien sur temps scolaire qu'en soirée. Quant à la fête nationale du 1^{er} Août, elle pourra à nouveau être organisée dans notre commune. Nous nous réjouissons de vous y accueillir pour partager ensemble ces moments festifs.

L'été est souvent synonyme de vacances et de plaisirs multiples. Toutefois, les fortes chaleurs qui peuvent l'accompagner sont source potentielle de danger, particulièrement pour les aînés et les personnes fragiles. Vous trouverez dans ce numéro un petit rappel des bons gestes à adopter en cette période, nous permettant de mieux nous préparer grâce à la campagne de prévention *plan canicule*.

La guerre en Ukraine, située à un peu plus de 2'000 km d'Aire-la-Ville, a des incidences jusqu'en Suisse : les autorités fédérales

et cantonales ont pris des décisions que nous avons dû appliquer dans notre commune. Nous avons également choisi de faire preuve de solidarité envers les ressortissants de ce pays. Dans cette édition, plusieurs articles sont dédiés à ce sujet.

Un dossier important va impacter notre été : la fermeture du pont de Peney du 4 juillet au 20 août 2022. Les pages 6 et 7 vous permettront de prendre connaissance des informations liées à ces travaux et de visualiser l'infographie prévue.

Concernant les travaux, nous vous annonçons la réalisation des mesures de ralentissement du trafic au chemin du Vieux-Bac (création d'une zone 20). Malheureusement, en raison d'une planification de travaux des SIG qui vient de nous parvenir, nous avons dû les reporter de quelques mois,

afin de faire une intervention conjointe sur ce chemin.

Nous ajoutons à cet éditorial que les comptes 2021 ont été audités et bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de CHF 55'919.95. C'est grâce à une bonne gestion des recettes et des charges que nous pouvons vous présenter ce résultat. D'ici fin juin, le rapport administratif 2021 sera disponible en ligne ou en version papier sur demande.

Enfin, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet communal pour découvrir son nouveau visage qui, nous l'espérons, vous permettra une navigation plus agréable.

Il nous reste à vous souhaiter à toutes et tous un très bel été.

Dominique Novelle
Maire

Séances du Conseil municipal

AUTORITÉS COMMUNALES

Publicité de la séance du 23 mars 2022

- ✓ **Pôle bio**
- ✓ **Solidarité Ukraine**
 - Attribution à la Chaîne du Bonheur d'un montant de CHF 5'000.–.
 - Acheminement en Ukraine, par le SIS, de matériel des pompiers d'Aire-la-Ville.
- ✓ **Abris de la protection civile**
 - Mise aux normes des locaux.

Publicité de la séance du 27 avril 2022

- ✓ **Comptes 2021**

Publicité de la séance du 11 mai 2022

Le procès-verbal sera disponible dès le 27 juin 2022 sur le site internet de la Commune.

4

Séances du Conseil municipal de juin à décembre 2022

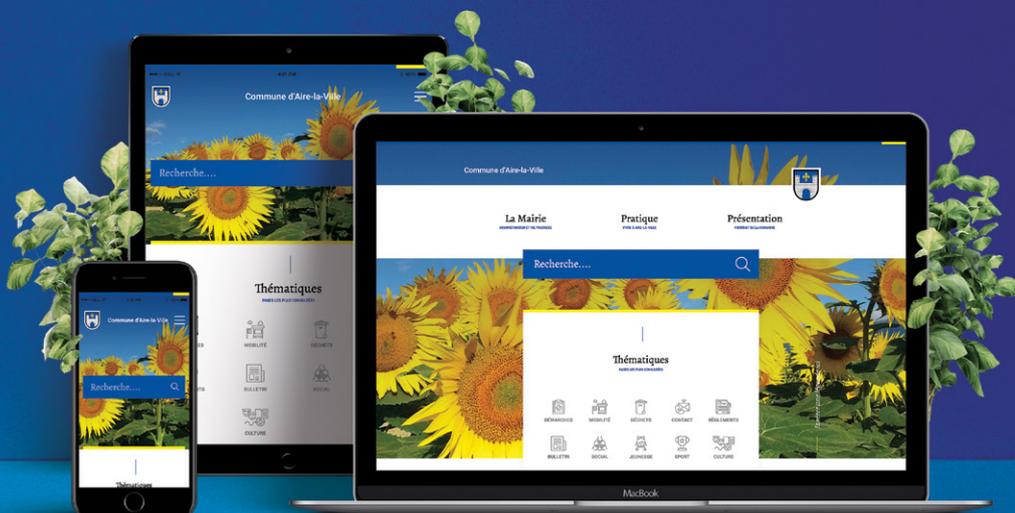


Ordres du jour et procès-verbaux (PDF) :
www.aire-la-ville.ch/conseil-municipal



Communication

ACTUALITÉS COMMUNALES



Nous avons le plaisir de vous informer que le nouveau site internet communal verra le jour début juin 2022.

Il nous tenait à cœur de pouvoir simplifier la recherche d'informations utiles par une utilisation plus pratique.

Sur la page d'accueil, vous découvrirez trois titres principaux et sous-titres :

1. **La Mairie**
Administration et vie politique
2. **Pratique**
Vivre à Aire-la-Ville
3. **Présentation**
Portrait de la commune

Pour chacun de ces titres, un menu déroulant vous permettra d'accéder au sujet de votre choix.

Pour accéder rapidement à un article, vous pourrez soit utiliser la barre de recherche en inscrivant les mots-clés souhaités, soit cliquer sur les icônes des thématiques les plus demandées.

Grâce à cet outil revisité, nous souhaitons ainsi développer une communication plus lisible et plus fluide.

Pour la Mairie, le travail de rédaction et de mise à jour sera facilité. Par ailleurs, ce site moderne permet une cybersécurité optimale.

Enfin, nous envisageons pour 2023 d'activer sur ce site un guichet virtuel qui permettra aux habitantes et habitants d'accéder 24 h / 24 à différentes démarches administratives, comme par exemple : locations de salles, demandes de subvention vélo électrique, médailles pour chiens...



www.aire-la-ville.ch

Fermeture Pont de Peney

ACTUALITÉS COMMUNALES



Travaux d'envergure au Pont de Peney été 2022

Pont de Peney, vue du ciel

Ces travaux devaient avoir lieu durant l'été 2021, mais, comme nous vous l'avions ensuite annoncé, ils ont été repoussés à l'horizon 2025. Toutefois, des mesures urgentes seront tout de même entreprises cet été par le Canton.

En effet, l'état de dégradation actuel du Pont de Peney nécessite que l'office cantonal du génie civil (OCGC) procède rapidement à des travaux d'assainissement de sa structure, afin de garantir la sécurité des usagers. C'est pour cette même raison que la vitesse des véhicules de plus de 3,5 t. a été abaissée à 30 km / h depuis le mois d'août 2021.

La nature des travaux impose de fermer l'ouvrage à la circulation pendant la période estivale. Des itinéraires de déviation seront proposés aux véhicules motorisés et annoncés par des panneaux placés en amont du pont. Les piétons et les cyclistes pourront continuer à le traverser via un cheminement sécurisé.

L'OCGC est conscient que le Pont de Peney est un axe important de la région et met tout en œuvre pour limiter au mieux les nuisances occasionnées par ces travaux.

Quant à l'élargissement du pont, permettant l'aménagement d'une piste cyclable, il faudra tout de même bel et bien attendre l'horizon 2025.

Quand ?

- À partir du 13 juin 2022 pour une durée de 16 semaines.
- Le pont sera fermé à la circulation du 4 juillet au 20 août 2022.

Où ?

- Pont de Peney, entre les giratoires de la route d'Aire-la-Ville (sur la commune d'Aire-la-Ville) et celui de la route du Bois-de-Bay (sur la commune de Satigny).

Impacts

- Le Pont de Peney sera entièrement fermé à la circulation motorisée entre le 4 juillet et le 20 août 2022.
- Des itinéraires de déviation seront proposés (voir infographie).
- Les piétons et les cyclistes (pieds à terre) pourront continuer à emprunter l'ouvrage.
- La ligne 70 des tpg interrompra son parcours à l'arrêt Aire-la-Ville Pont-de-Peney. Pour rejoindre la gare de Satigny, les usagers devront traverser le pont de Peney à pied et monter dans le bus 73 à l'arrêt Bois-de-Bay.

Des questions? Appelez-nous !

GE-TRANSPORTS à votre service

+41 22 546 87 00

[f ge-transports](#)

[t ge_transports](#)

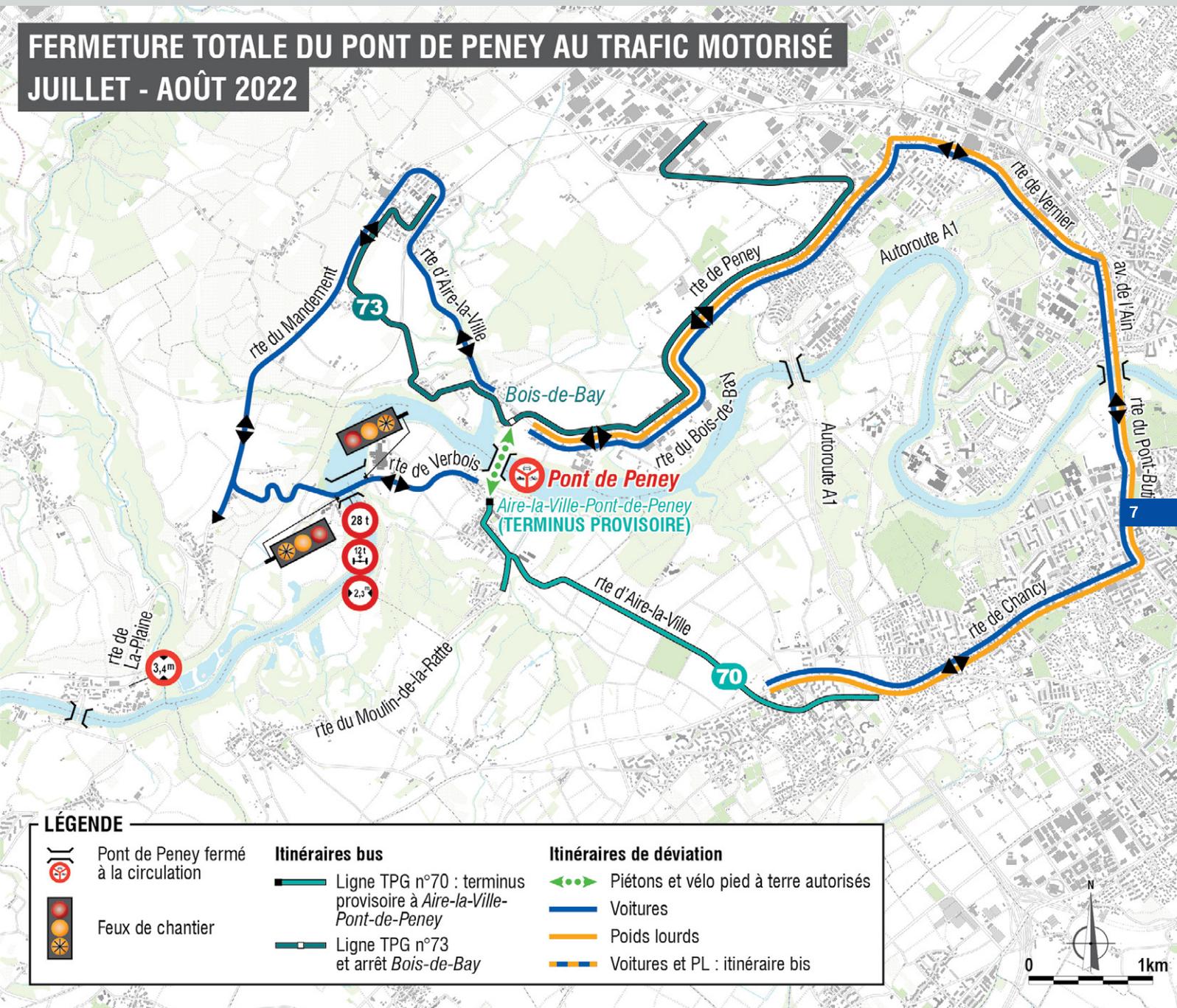
[@ ge-transports@etat.ge.ch](mailto:ge-transports@etat.ge.ch)



Fermeture Pont de Peney

ACTUALITÉS COMMUNALES

**FERMETURE TOTALE DU PONT DE PENEY AU TRAFIC MOTORISÉ
JUILLET - AOÛT 2022**



LÉGENDE

- | | | | |
|--|--------------------------------------|--|--|
| | Pont de Peney fermé à la circulation | Itinéraires bus | Itinéraires de déviation |
| | Feux de chantier | Ligne TPG n°70 : terminus provisoire à Aire-la-Ville-Pont-de-Peney | Piétons et vélo pied à terre autorisés |
| | | Ligne TPG n°73 et arrêt Bois-de-Bay | Voitures |
| | | | Poids lourds |
| | | | Voitures et PL : itinéraire bis |

Seniors

PRÉVENTION

Depuis plusieurs mois, la police cantonale a constaté une recrudescence d'escroqueries, souvent au détriment des personnes âgées.

Plusieurs modes opératoires ont été répertoriés par la police cantonale. Parmi ceux-ci, nous vous informons des deux plus fréquents :

Fuite d'eau

Les malfrats se présentent au domicile de la victime, à deux, et prétendent devoir intervenir en urgence pour une fuite d'eau dans un appartement voisin. Ils déversent sournoisement et discrètement de l'eau par terre pour appuyer leurs dires.

Prétextant chercher la fuite, ils en profitent pour dérober argent, bijoux et valeurs. Après leur intervention, ils prétendent devoir encaisser un acompte. D'abord en liquide, pour découvrir où est rangé l'argent, puis par carte, via leur téléphone mobile, ce qui leur permet d'enregistrer le code de la carte bancaire ou de crédit utilisée. Ils subtilisent ensuite tout l'argent liquide et la carte et peuvent s'en servir pour retirer de l'argent.

ATTENTION, SACHEZ QUE :

- Jamais la police ou les administrations cantonales ne réclament de sommes d'argent par téléphone.
- Jamais un membre de la police ou de l'administration cantonale ne se déplace dans la rue ou à votre domicile pour encaisser une somme en espèces.
- Jamais la police ou une administration cantonale ne vous demande vos coordonnées bancaires par téléphone.

Toutefois, nous terminons cet article en vous précisant que selon les données statistiques 2021 de la police cantonale genevoise, et sur 2'453 cas recensés d'escroqueries, aucun n'a eu lieu sur notre territoire communal.

Appels téléphoniques

Les victimes reçoivent un appel téléphonique. L'interlocuteur (homme ou femme) se présente comme un membre d'une administration cantonale.

Cette personne explique à sa future victime :

- Qu'un de ses proches a été interpellé dans le cadre d'une affaire, souvent à la suite d'un accident de voiture ayant provoqué des blessés et qu'elle doit payer rapidement une certaine somme pour la libérer.
- Qu'elle a des arriérés d'impôts à payer ou qu'elle a reçu trop d'argent de l'AVS et lui demande de payer immédiatement sous peine d'amende.



QUE FAIRE EN CAS DE TENTATIVE D'ESCROQUERIE ?

Ne laissez jamais un inconnu rentrer chez vous sans vérification préalable auprès de sa société ou de votre régie.

- N'ouvrez pas la porte à des inconnus.
- Raccrochez le téléphone et ne donnez pas suite à cet appel.
- Ne transmettez aucune information personnelle ou relative à vos comptes bancaires.

Signalez toute situation suspecte à la police en appelant le 117.



Nuisances Aéroport

ENVIRONNEMENT



CARPE — Séance d'information publique

Aéroport : le grand retour du bruit ?

La Coordination régionale pour un aéroport urbain respectueux de la population et de l'environnement (CARPE) regroupe des associations environnementales et de riverains qui s'investissent pour une limitation des nuisances engendrées par l'aéroport de Genève.

Elle est notamment à l'origine de l'initiative populaire « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève » qui a été acceptée en 2019 par 56 % des votants genevois.

Suite à cette victoire, le Grand Conseil a adopté en janvier dernier des modifications de la loi sur l'aéroport.

La CARPE propose aux Aériennes et Aériens un rendez-vous pour discuter des actions entreprises et des perspectives pour limiter le bruit et les émissions polluantes.

L'avenir des riverains de l'aéroport

Le calme connu pendant les récents confinements s'est déjà dégradé. Avant la pandémie, l'aéroport prévoyait d'accueillir 25 millions de passagers en 2030. Pour les recevoir, il faudrait 230'000 mouvements, soit un avion toutes les 90 secondes. À présent, quel développement peut être envisagé pour l'aéroport ? La Confédération va prochainement redéfinir le bruit autorisé autour de l'aéroport. Cela représente le premier acte de concrétisation du plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) de l'aéroport de Genève, qui avait été adopté en 2018. La CARPE pourrait ainsi être amenée à organiser un recours pour contester cette décision. La conférence du 13 juin sera l'occasion de vous présenter les enjeux actuels, notamment concernant le bruit admissible et la mise en œuvre de l'initiative « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève ».

→ Invités

Jean-François Bouvier
Membre de CARPE

Marcos Weil
Secrétaire technique de ATCR-AIG

Jean-Daniel Borgeaud
Avocat spécialiste en droit
de la construction et de l'immobilier

→ Informations

Conférence suivie d'une verrée offerte par la Mairie
13 juin 2022, 20 h à 21 h 30 à la salle polyvalente
Chemin de Mussel 7 – 1288 Aire-la-Ville

info@carpe.ch
www.carpe.ch

Découverte du monde agricole

ENVIRONNEMENT

La Commune d'Aire-la-Ville et l'association du réseau agro-environnemental de la Champagne ont le plaisir de convier la population d'Aire-la-Ville à un atelier de découverte du monde agricole et de sa biodiversité avec des spécialistes faune et flore.

Plus particulièrement, une prairie et des arbres fruitiers qui sont exploités par Monsieur Christophe Bosson du Domaine d'Esise, sur une parcelle communale, au lieu-dit « Chânières ». La matinée se terminera par un moment de partage et de convivialité autour des produits du terroir.

Gageons que les enfants qui avaient participé à la plantation de ces arbres en 2019 auront du plaisir à venir découvrir ce qu'ils sont devenus 3 ans plus tard !

Pour toute information complémentaire :

Nicolas Amann
076 615 32 63

Christophe Bosson
079 421 69 74



**Réseau
Agro-Environnemental
Champagne**



Samedi 11 juin 2022 à 10 h
Durée environ 1 h 30
Chemin des Chânières



Lieu de rendez-vous

Déchets de jardin

ENVIRONNEMENT



Taille des haies et tonte des gazons

En ce début de période estivale, nous vous rappelons les dispositions suivantes, applicables sur l'ensemble du territoire du canton.

Les propriétaires sont tenus de couper, jusqu'à une hauteur de 4,5 mètres au-dessus du niveau de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies, situées en bordure de route, doivent être taillées à une hauteur maximum de 2 mètres, sans empiéter sur la voie publique.

Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés, et ce tout au long de l'année.

Chardons, végétaux nuisibles et parasites : les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des éléments de nature à infecter les fonds voisins sont tenus de les nettoyer durant toute l'année.

L'usage de tondeuses à gazon et tout autre machine bruyante est autorisé entre 8 h et 19 h du lundi au vendredi et de 9 h à 18 h le samedi / interdit le

dimanche et les jours fériés (selon règlement sur la salubrité et tranquillité publiques – E 4 05.03, art. 27 et suivants).

Nous vous remercions de votre collaboration concernant l'entretien de votre jardin, qui garantit une bonne entente avec le voisinage, la sécurité de chacun et la quiétude dans notre commune.



Loi sur les routes L1-10 art. 76



Benne à déchets de jardin

Pour le confort de toutes et tous, la benne à déchets de jardin, située à proximité du cimetière, a été semi-enterrée.

Cette intervention a pour but de vous faciliter son utilisation.

Pour rappel, dans cette benne, seuls les déchets de gazon, de jardin, petits branchages, *etc.* sont autorisés.

Ceux-ci seront déposés pêle-mêle et non dans des sacs en plastique.

Il est de plus interdit d'y déposer vos déchets de cuisines et autres matériaux.



Solidarité Ukraine

INTERNATIONAL



1 échelle, 2 luges de sauvetage, 8 appareils respiratoires, 21 cylindres, 18 visagères, 35 vestes de feu, 16 pantalons sur-feu, 13 casques, 16 ceintures et 11 paires de bottes ont été acheminés à la caserne du SIS.

12

La compagnie a pu ajouter à cette jolie cargaison des casques et casquettes en toile de la protection civile ainsi que des sacs de couchage et tapis de sol remis par l'association Raid Nature.



Les pompiers se mobilisent

C'est après avoir reçu une demande du service d'incendie et de secours (SIS) du groupement intercommunal de défense incendie qui cherchait à collecter du matériel pour venir en aide aux pompiers ukrainiens, que le premier-lieutenant Arthur Schneider a réuni quelques membres de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de la commune pour effectuer un tri de tout ce qu'elle pouvait donner.

Cela faisait plusieurs mois que la compagnie désirait se séparer d'anciens équipements et de matériel qui n'étaient plus aux normes.

Huit personnes se sont retrouvées au local d'Aire-la-Ville, le samedi 19 mars, pour contrôler l'état des divers équipements et du matériel à donner.

Par le biais de la Confédération, le SIS s'est assuré du bon déroulement de la livraison de ce matériel à l'aide d'un contact avec un officier supérieur polonais.

Le transport du matériel récolté auprès de toutes les compagnies de sapeurs-pompiers de Romandie a été effectué par le SIS lui-même vers la Pologne.



Solidarité Ukraine

INTERNATIONAL

Aide humanitaire d'urgence

La commission sociale s'est réunie en urgence le lundi 14 mars 2022, sur appel de sa présidente.

La commission a décidé à l'unanimité d'attribuer l'intégralité de l'aide humanitaire d'urgence à l'étranger, dont le budget 2022 s'élève à CHF 5'000.-, à la Chaîne du Bonheur.

Les dons récoltés par la Chaîne du Bonheur financent les projets des ONG suisses dans leur action d'aide à l'accueil des réfugiés ukrainiens dans les pays limitrophes à l'Ukraine, notamment en Pologne, Moldavie, Roumanie, Slovaquie et Hongrie.

Des repas chauds, des articles d'hygiène, des soins médicaux immédiats et un appui pour se loger sont parmi les premières activités à financer.

**CHAÎNE
DU BONHEUR**
LA SUISSE SOLIDAIRE



Anciens locaux de la Mairie

Toutes les communes genevoises ont reçu un courrier du Canton qui recherche des locaux pour loger des personnes réfugiées en provenance d'Ukraine.

L'Exécutif, par acte de solidarité, a décidé de mettre à disposition les anciens locaux de la Mairie pour se faire, n'ayant pas d'autres logements à proposer.

L'Hospice général qui gère le dossier au niveau cantonal, nous informera de la suite du processus. Pour le moment, il privilégie, un accueil d'urgence dans de grands espaces aménagés.

Depuis 2016, ces lieux, au coeur du village, étaient utilisés pour des expositions culturelles temporaires.

Toutefois, au vu de ce qui précède, à moyen terme ce ne sera malheureusement plus possible. L'Exécutif et la commission culture et manifestations étudient un nouveau concept pour permettre de continuer à faire vivre des projets culturels dans notre commune. Nous vous tiendrons informés de l'évolution dans notre bulletin d'information du mois de septembre.

Abris de la protection civile

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, les autorités fédérales anticipent des risques nucléaires qui impliqueraient une mise à l'abri de la population suisse.

La Confédération a demandé que les abris de protection civile, gérés par les Communes, soient accessibles dans les 24 h, dès le moment où un ordre serait donné.

Pour répondre à cette injonction, la Commune d'Aire-la-Ville a dû, à regret, demander aux utilisateurs de ces locaux (l'Association Raid Nature, le groupe de musique Green System et l'Association Assamba) de quitter les lieux à fin mars 2022.



[ge.ch/conflict-ukraine/
protection-population-genevoise](https://ge.ch/conflict-ukraine/protection-population-genevoise)

→ solidariteukraine.ch

Plan canicule

SOCIAL

Pendant la canicule...
n'attendez pas d'avoir soif pour boire !

Les périodes de fortes chaleurs sont dangereuses pour la santé, en particulier pour les personnes âgées dont l'organisme supporte moins bien les effets de la canicule. Lorsque le thermomètre s'emballe, quelques règles simples s'imposent : se reposer, se rafraîchir, manger léger. Mais surtout boire régulièrement, même lorsque l'on n'a pas soif.

Dès l'arrivée des beaux jours, cette recommandation fleurit aux pages des magazines. Répété sur tous les tons, le conseil peut finir par lasser. Il repose pourtant sur une réalité bien concrète. Avec l'âge, le corps s'adapte moins bien à la chaleur. La personne transpire peu et ne

ressent plus la soif. Il devient difficile de percevoir le risque de déshydratation, soit une augmentation des pertes en eau que la personne n'arrive pas à compenser. Or, ce risque est réel et peut conduire jusqu'à la mort.

Un moyen simple et efficace d'estimer l'état d'hydratation d'une personne est d'observer la couleur de ses urines. Lorsque l'hydratation est suffisante, les urines sont généralement claires ou jaune très pâle. Lorsqu'elle est insuffisante, la quantité des urines diminue et la couleur devient plus foncée, avant même l'apparition de la sensation de soif. D'autres signes d'un manque d'eau dans l'organisme sont par exemple la

bouche et les lèvres sèches, une fatigue anormale, des maux de tête et de la fièvre.

Boire souvent, régulièrement... et plus que d'habitude reste donc toujours d'actualité lorsque la chaleur augmente. En période de canicule, si cela n'est pas contre-indiqué par votre médecin, il vaut mieux privilégier les boissons qui contiennent un peu de sucre et de sel, telles que le Gérostar, par exemple.

Pour préparer cette boisson rafraîchissante, prenez 1 litre d'eau, ajoutez le jus d'un citron et d'une orange pressés, 7 cuillères à café de sucre et 1 cuillère à café de sel. Vous pouvez également chercher l'inspiration dans la palette de cocktails exotiques proposés par l'imad, autant de suggestions ludiques et colorées pour s'hydrater lorsque les températures s'affolent.

14

L'ensoleillée

framboises, melon et basilic

Ingrédients

- quelques morceaux de melon
- quelques framboises fraîches ou surgelées
- 1-2 feuilles de basilic
- carafe d'eau fraîche

Préparation

1. Placez le melon et les framboises dans la carafe d'eau.
2. Ajoutez le basilic.
3. Laissez infuser 10 minutes.

Dégustez !



Idée glaçons

Remplacez l'eau par du jus de fruits dans le bac à glaçons.



imad-ge.ch/canicule

En cas de fortes chaleurs, pensez à boire frais au moins 1.5l par jour sans attendre d'avoir soif !

Canicule

PENSEZ À VOUS !



Retour en textes et en images...

REPORTAGES



Sur la photo, une partie des 25 bénévoles présentes au troc de printemps 2022 :

Florence, Carine, Alexandra, Catalina, Shadya, Christine, Martine, Caroline, Floriane, Bernadette, Danièle, Pascale, Vanessa, Carmela, Elena, Jacqueline, Laurence, Valérie et Angela.

Avec sur la droite, la nouvelle génération : Julie, Tamara et Maeline.

Troc d'Aire-la-Ville - printemps 2022

Deux fois par année, le troc d'Aire-la-Ville s'installe dans la salle polyvalente.

Pour cette édition du 2 avril, 25 bénévoles se sont engagées pour accueillir les 120 vendeurs.

Près de 6'000 articles ont été réceptionnés, triés et mis en place pour le plus grand bonheur des familles, des petits et grands, venus acheter à petit prix du matériel de puériculture, un nouveau jeu, livre, ou autre objet varié.



Comité

Martine Nigro
Présidente

Laurence Chappuis Schaapman
Vice-présidente

Floriane Niffenegger Noda
Trésorière

Elena Manzi Rodrigues
Secrétaire

Florence Aufaure Hercod
Membre

Contact

troc.airelaville@bluewin.ch
www.trocventes.com
facebook.com/troc.airelaville



Retour en textes et en images

REPORTAGES



1 Tulipe pour la Vie

Depuis 2020, la Commune d'Aire-la-Ville participe à la campagne en hommage aux victimes du cancer du sein et à leurs proches.

C'est ainsi que vous avez pu observer, aux abords de la Mairie, les tulipes fleurir au début du mois d'avril.

La sensibilisation réside dans le fait qu'une tulipe sur 8 est rose, représentant ainsi qu'une femme sur 8 est victime d'un cancer du sein en Suisse.

→ **Plus d'information**

www.laimantrose.ch



Journée mondiale de la Croix-rouge et du Croissant-Rouge

À l'occasion de la journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, un drapeau aux couleurs du Mouvement a été hissé devant la Mairie, du 6 au 9 mai 2022, en signe de soutien, ceci dans le but de rappeler les valeurs de ce mouvement humanitaire.

Aujourd'hui, la crise ukrainienne nous rappelle brutalement l'importance de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui unissent leurs forces afin de répondre au mieux aux besoins des personnes vulnérables.



Vide-grenier

Le vide-grenier organisé par l'association de l'Aire-de-Rien a remporté un vif succès !

Le soleil radieux et les températures estivales de la journée du samedi 14 mai, n'ont pas empêché les chineurs, brocanteurs ou amateurs, de se rendre à la salle polyvalente pleine à craquer de 1'001 objets utiles ou insolites proposés par la quarantaine de vendeuses et de vendeurs.

Retour en textes et en images

REPORTAGES



Tournoi d'ouverture TCA

Le Tennis Club d'Aire-la-Ville a débuté sa saison en beauté le dimanche 24 avril avec son traditionnel tournoi d'ouverture.

Malgré des températures très fraîches, les graines de champions du club ont été ravies de retaper la balle, en vue de la belle saison à venir.



Contact et informations

www.tcalv.ch



Le peloton à l'entrée du village.

Course cycliste

Le Prix du Sprinter club Lignon s'est déroulé le samedi 23 avril en terres Aériennes. 166 coureurs inscrits se sont affrontés sur les pentes des routes du Moulin-de-la-Ratte et de Russin.

Un important dispositif de sécurité était en place, avec 32 plantons, 23 motards du BMW Moto-Club Genève, 5 motos de commissaires de course et 2 motos de samaritains.

Sportivement, la victoire est revenue au jeune argovien Jan Christen, qui n'est autre que le champion du monde junior de cyclo-cross et que l'on pourrait retrouver dès l'an prochain chez les professionnels. Notre coureur local, Damien Fortis, a pris la dixième place en remportant le sprint du peloton. À noter le très haut niveau de cette épreuve, puisque le vainqueur a bouclé les 108 kilomètres de course à plus de 41 km / h de moyenne.

La majorité des spectateurs s'est postée le long de la route du Moulin-de-la-Ratte, où se tenait la zone de ravitaillement.

Aire-la-Ville est déjà en lice pour l'édition 2023, en tenant compte des points à améliorer et surtout avec un espace « buvette » festif !

*Les coureurs
au départ de la course
(faisant également
office de ligne d'arrivée),
sur la route du Moulin-de-la-Ratte.*



Retour en textes et en images...

REPORTAGES



Le repas-loto des aînés dans la salle polyvalente, le mercredi 4 mai 2022.

Repas — Loto des Aînés

C'est avec une joie non dissimulée que les aînés de notre commune ont pu prendre part au traditionnel loto.

Plus de 70 personnes ont répondu présentes à l'invitation de la Mairie.

Elles ont ainsi pu profiter de cette journée organisée à leur

intention par les membres de la commission « Aîné.e.s : animations, sorties » le mercredi 4 mai dans la salle polyvalente.

C'est dans une ambiance festive et joyeuse que les participantes et participants ont pu savourer un délicieux repas concocté par Monsieur Beaud.

Place ensuite aux quines, double quines et cartons !

Les lots offerts gracieusement par les entreprises locales et autres ont fait des heureux durant les trois parties de jeu.



Promotions

MANIFESTATIONS À VENIR

La fête des promotions est de retour après 2 années consécutives où elle avait dû être annulée en raison des mesures restrictives imposées. Réjouissons-nous et retrouvons-nous !



20

Le vendredi 1^{er} juillet 2022

Dans le préau de l'école et la salle polyvalente

17 h 30

Ouverture de la caisse et de la buvette

18 h 30

Partie officielle, spectacle des élèves et remise des prix. La buvette sera fermée durant cette partie.

19 h 30

Partie récréative repas et châteaux gonflables

01 h 00

Fin de la manifestation

Restauration – buvette

Différents choix de repas vous seront proposés en vente directement sur place le jour de la fête :

Poulets grillés, saucisses, salades, plats asiatiques, frites, glaces, pop-corn et gâteaux.

Bons gratuits pour les enfants d'Aire-la-Ville

Un bon gratuit pour une saucisse et une glace est offert aux enfants d'Aire-la-Ville jusqu'à l'âge de 15 ans :

- les enfants scolarisés à Aire-la-Ville recevront leur bon par l'école ;
- les autres enfants d'Aire-la-Ville, non-scolarisés ou au cycle d'orientation, pourront retirer leur bon à la Mairie au plus tard le mardi 28 juin 2022.

Organisation

La Mairie, l'équipe enseignante et l'Amicale des sapeurs-pompiers.

→ Avis aux parents

Nous vous rappelons que les enfants sont sous la responsabilité exclusive de leurs parents dès la fin de la partie officielle, et en particulier pour les jeux et les activités disponibles. Les enfants restent tenus de respecter les instructions données par les adultes en charge des jeux.

Fête nationale du 1^{er} Août

MANIFESTATIONS À VENIR

Après deux ans, elle est de retour! Les autorités se réjouissent de vous retrouver à nouveau à l'occasion de la fête nationale.

Le lundi 1^{er} août 2022

Dans le préau de l'école et la salle polyvalente

19 h 00

Début de la manifestation

21 h 40

Partie officielle

22 h 00

Feu d'artifice

01 h 00

Fin de la manifestation

Les festivités seront organisées conjointement par la Mairie et l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Aire-la-Ville.

Nous vous attendons, dès 19 h, dans le préau de l'école, pour partager un moment convivial et profiter des repas proposés et de la buvette.

La partie officielle débutera à 21 h 40 et le feu d'artifice à 22 h.

Portes ouvertes de la crèche : *save the date!*

MANIFESTATIONS À VENIR

Nous avons le plaisir de vous informer que la nouvelle date des portes ouvertes de la crèche a été agendée au samedi 17 septembre 2022 dans l'après-midi.

Toutes les informations pratiques vous seront communiquées dans la prochaine édition du mois de septembre.



FC Nouvel'Aire

LA PAROLE EST À VOUS



Mondialito, 2018

22

Horaire et lieux

Mardi de 20 h 30 à 22 h 30
Salle polyvalente

Cotisation annuelle

CHF 50.–

Comité

Laurent Besnard
Président

Luis Miralles
Vice-président

Jean-Luc Cavalieri
Secrétaire administrateur

Luc Sauvain
Trésorier

Steve Barman
Communication

Didier Henriod
Président d'honneur

→ Contact

fcnouvelaire@gmail.com
fcnouvelaire.wordpress.com

C'est en 2015, qu'un groupe de papas de l'école a décidé de fonder une association pour promouvoir la pratique du football dans le village.

Sportifs amateurs ou aguerris, mais réunis sous la bannière de l'amitié, ils se sont lancés le challenge de se rencontrer de manière hebdomadaire pour jouer ensemble au foot.

Depuis septembre 2015, c'est ainsi que chaque mardi, ils se donnent rendez-vous à la salle polyvalente.

Voici donc maintenant près de sept ans qu'ils se retrouvent. D'autres se sont joints à eux : des voisins, des amis de communes avoisinantes et parfois des plus jeunes aériens.

Ce qui les motive par-dessus tout, c'est la joie d'être ensemble, de jouer pour le plaisir et pour passer une bonne soirée.

Ici pas de « tâcles », mais de franches rigolades : après un échauffement d'une trentaine de minutes – chacun pour soi et sans contrainte – des matchs de 5 contre 5 sont

organisés. Jouer en salle, c'est tout de même assurer une certaine technicité relative aux blocages et aux changements de directions rapides.

Alors bien sûr c'est un peu dur physiquement, mais l'ambiance bon enfant permet de passer une excellente soirée.

Par ailleurs, l'Association organise, à l'intention des familles, des tournois annuels, plus connus sous l'appellation « Mondialito ». Covid oblige, cette manifestation n'a pas pu être organisée ces deux dernières années.

Gageons qu'en 2023, les équipes intergénérationnelles pourront à nouveau se réunir sur le magnifique terrain de foot communal.

Enfin, si vous souhaitez rencontrer le comité, vous pourrez également le retrouver, cet automne, à la buvette des spectacles de la Compagnie des Dédés !

Informations utiles & démarches administratives

VIE PRATIQUE

Carte d'identité

À la Mairie, aux heures d'ouverture, muni des documents suivants (CHF 35.– enfant / CHF 70.– adulte – paiement en espèces) :

- photo récente, qualité et format passeport (selon exigences fédérales) ;
- ancienne carte d'identité ou passeport ;
- livret de famille ou certificat individuel d'état civil.

Les passeports ne sont pas délivrés à la Mairie. Il convient de s'adresser à l'Office cantonal de la population et des migrations : infos-passeport.ocp@etat.ge.ch

Autorisation de manifestation

Pour toute manifestation publique, une demande d'autorisation de manifestation doit être adressée à la Mairie. Les demandes peuvent se faire via un compte e-démarches ou en téléchargeant les documents : www.ge.ch/demander-autorisation-manifestation

Attestation de résidence / domicile ressortissants suisses

À la Mairie, aux heures d'ouverture, muni d'une pièce d'identité (CHF 25.– paiement en espèces).

Pour rappel, une photocopie de la carte du bulletin de vote fait office d'attestation de domicile.

Médailles pour chiens

Chaque année, les médailles pour chiens sont à votre disposition à la Mairie du début du mois de janvier à la fin du mois de mars. Dès le 1^{er} avril, tout chien doit être porteur de la marque de contrôle officielle de l'année en cours fixée visiblement au collier. Pour plus d'information se référer au lien : www.ge.ch/detenir-chien/obtenir-marque-contrôle

État civil

L'État civil de Bernex est le siège de l'arrondissement de l'état civil des communes de la Champagne sous le nom « Arrondissement de l'état civil de Bernex ».

Pour toute information concernant les naissances, les mariages, les décès, ainsi que toutes questions relatives à l'état civil : Service de l'État civil de Bernex
Rue de Bernex 313
1233 Bernex
022 850 92 30
etat-civil@bernex.ch

Possibilité de commander des actes en ligne : www.bernex.ch/ma-mairie/etat-civil

Gestion des déchets 2022

Le règlement, le calendrier, le plan et les informations relatives aux déchets sur notre Commune sont à retrouver sur : www.aire-la-ville.ch/gestion-des-dechets/

Abonnement tpg – subvention communale

L'offre de la subvention communale est disponible en ligne sur le site des tpg .

Pour plus d'information, consultez notre site sur le lien suivant : www.aire-la-ville.ch/mobilite ou directement sur le site des tpg : webshop.tpg.ch/voucher-emission

Vélos électriques – subvention communale

Conditions selon règlement: www.aire-la-ville.ch/offres-privileges

Bornes électriques – subvention cantonale

Conditions selon règlement cantonal: www.ge.ch/subventions-borne-electromobilite/subvention-borne-electromobilite-parking-individuel

Offres privilèges sportives et culturelles

Vous trouverez les informations relatives aux offres privilèges sportives (Servette FC, Genève-Servette Hockey Club et Lions de Genève) et culturelles (Théâtre Forum Meyrin et Spectacles Onésiens) sur notre site internet : www.aire-la-ville.ch/offres-privileges.

Bureau de poste

Le service postal est assuré par l'EPI, rue du Vieux-Four 37, 1288 Aire-la-Ville.



Le calendrier de juin à septembre 2022

AGENDA COMMUNAL

Juin 2022

SAMEDI

11

**Atelier découverte
du monde agricole**
Chemin des Chânières (voir p.10)

LUNDI

13

Séance d'information CARPE
Aéroport : le grand retour du bruit ?
Salle polyvalente (voir p.9)

MERCREDI

15

Repas des Jubilaires
Salle Duvillard

LUNDI

20

Conseil municipal
Mairie d'Aire-la-Ville

Juillet 2022

VENDREDI

1^{er}

Fête des promotions
Préau école et salle polyvalente
(voir p.20)

4-8

Stage Tennis & Multisports
Terrain de Tennis et salle
polyvalente

4-8

**Aire de Forêt : activités pour
les enfants de 1 P – 8 P**
Commune d'Aire-la-Ville

Août 2022

LUNDI

1^{er}

Fête nationale du 1^{er} Août
Préau école ou salle polyvalente
(voir p.21)

15-19

**Aire de Forêt : activités pour
les enfants de 1 P – 8 P**
Commune d'Aire-la-Ville

LUNDI

22

Rentrée scolaire

Septembre 2022

MERCREDI

7

Excursion annuelle des Aînés
Informations à venir

SAMEDI

17

Portes ouvertes crèche
Crèche
(voir p.21)

MERCREDI

21

Conseil municipal
Mairie d'Aire-la-Ville



Toutes les dates des matchs du IHC Aire-la-Ville
sont à retrouver sur le site www.ihc-alv.ch

Sous réserve de toute modification.

Retrouvez les mises à jour régulières sur notre site internet : www.aire-la-ville.ch

